

Les résultats de ces activités de recherches ont permis de disposer plusieurs bases de données et aussi de documents d'analyses dont des « factsheets », des notes politiques, des documents de travail qui renseignent sur les niveaux d'équipement des producteurs, sur le niveau d'accès aux semences certifiées et aux intrants subventionnés, ainsi que sur les niveaux et types de consommation des ménages des produits tels que le riz, le mil, l'oignon et la pomme de terre entre autres.

L'ensemble des résultats énumérés ci-dessus montre la capacité du réseau à fournir des informations permettant de bâtir des politiques agricoles basées sur des preuves et de là à jouer son rôle d'outil d'aide à la prise de décision aussi bien pour le MAER que pour d'autres ministères techniques. Les résultats de ces activités de recherches ont permis de disposer plusieurs bases de données et aussi de documents d'analyses dont des « factsheets », des notes politiques, des documents de travail qui renseignent sur les niveaux d'équipement des producteurs, sur le niveau d'accès aux semences certifiées et aux intrants subventionnés, ainsi que sur les niveaux et types de consommation des ménages des produits tels que le riz, le mil, l'oignon et la pomme de terre entre autres.



Contact PAPA
projet.papa@agriculture.gouv.sn
<http://www.papa.gouv.sn>
 Juillet 2018



FEED THE FUTURE
 The U.S. Government's Global Hunger & Food Security Initiative



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
 DE L'EQUIPEMENT RURAL**



PROJET D'APPUI AUX POLITIQUES AGRICOLES

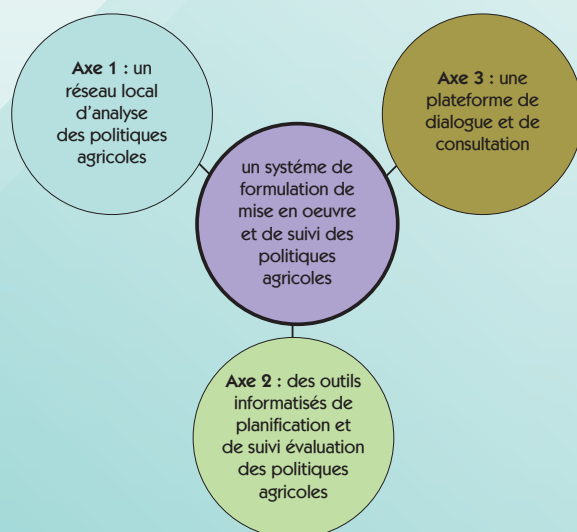
INFORMATIONS SUR NOS RÉSULTATS D'ENQUÊTES

Un Réseau d'expertise locale en
 Analyse des Politiques Agricoles,
 outil d'aide à la prise de décision



Contexte et justification

Le Projet d'Appui aux Politiques Agricoles (PAPA) est une initiative du Gouvernement du Sénégal financée par l'USAID-Sénégal dans le cadre de l'initiative «Feed The Future » et mise en œuvre pour la période 2015-2018 sous la coordination du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) en partenariat avec Michigan State University (MSU), l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et AfricaLead. Ce projet vise la création d'un système plus performant de formulation, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques agricoles au sein du MAER qui repose sur trois axes selon le schéma suivant :



Cette fiche d'information porte sur le réseau d'expertise locale en analyse des politiques agricoles, un des acquis majeurs du projet.

Sa mise en place est justifiée par un besoin du MAER de disposer à chaque fois que de besoin, de résultats d'analyses bien fondés pouvant servir de supports pour des politiques agricoles basées sur des preuves.

Le réseau est constitué de directions et agences nationales, d'universités, d'institutions de recherche, d'organisations de producteurs, de la société civile et du Secteur Privé.

Processus de création du réseau

Le processus de création du réseau a suivi les étapes suivantes :

La caractérisation des structures nationales ayant une expertise dans le domaine de la recherche et/ ou de l'analyse des politiques agricoles, L'organisation d'un atelier de partage des résultats de la caractérisation et au cours duquel ont été aussi validés les propositions de rôles et de mode de fonctionnement du réseau.



Membres du réseau

Le réseau est constitué de directions et agences nationales, d'universités, d'institutions de recherche, d'organisations de producteurs de la société civile, et du Secteur Privé. Il compte :

- La Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) ; Le Bureau d'analyses macro-économiques de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA/BAME) ;
- L'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- L'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB) ;
- La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop ;
- L'Unité de formation et de recherche des Sciences Agronomiques, d'Aquaculture et de Technologies Alimentaires (UFR/SAATA) de l'Université Gaston Berger ;
- Le Consortium pour la Recherche Economique et Social (CRES)
- La Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE).

Les rôles du réseau sont :

- Répondre aux besoins d'analyse et d'évaluation exprimés par le MAER dans des domaines pertinents (Politiques, programmes, stratégies),
- Appuyer la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques agricoles,
- Contribuer à l'amélioration des données, à l'analyse et la diffusion des informations techniques nécessaires pour une formulation de politiques basées sur des preuves.
- Appuyer le renforcement de capacités du MAER et de ses partenaires dans le domaine de l'analyse des politiques.

Le mode de fonctionnement consiste en l'identification conjointe de thèmes prioritaires, en la mise en œuvre des activités de recherche, d'analyse et de présentation des résultats sous différentes formes pouvant orienter les options politiques. Dans la conduite de ses activités, le réseau privilégie l'approche multi structures selon les principes de complémentarité et de subsidiarité.

Activités de recherche du réseau

A la suite de sa création, le réseau a mis en œuvre les activités suivantes :

- Identification de thèmes de recherches prioritaires pour le MAER et ses partenaires
- Revue de la littérature portant sur les thèmes identifiés ;
- Validation des rapports de revue ;
- Identification des gaps en informations portant sur des filières prioritaires ;
- Identification des questions de recherche à approfondir ;
- Élaboration de protocoles de recherches et d'outils de collecte de données ;
- Collecte et analyse des données.

Sous la coordination de la DAPSA, du CRES, du BAME, de la FASEG et des DRDR, des études d'envergure nationale ont porté sur les thématiques suivantes: (i) la production de riz irrigué, (ii) la production, la transformation et la commercialisation des céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio), (iii) la production de bananes, (iv) la production horticole, (haricot vert, tomate cerise, tomate industrielle, pomme de terre, oignon et melon), (v) la maîtrise de l'eau, (vi) les investissements privés dans l'importation et la distribution d'engrais et de matériel agricole, (vi) les investissements privés dans la fabrication et la maintenance du matériel agricole, (vii) le suivi pas à pas des subventions, (viii) la commercialisation des produits horticoles, (ix) La consommation des ménages.